

<http://www.snetap-fsu.fr/Bac-Techno-CNS-du-15-novembre-2011.html>



# Bac Techno : CNS du 15 11 2011 - Des avancées qui restent insuffisantes

- Les Dossiers - Pédagogie - Réformes du lycée - Réforme de la voie technologique -

Date de mise en ligne : samedi 19 novembre 2011

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

Étaient présents pour le SNETAP-[FSU](#) : O.BLEUNVEN, Y.VIGNER

En préalable du point à l'ordre du jour, le SNETAP a évoqué la Note de Service du 8/11/11 sur la définition des épreuves enseignement spécifique et de spécialité EAT (6 et 11) du bac S. Le SNETAP dénonce l'absence d'échanges sur ce thème dans le cadre de la [CNS](#) avant la sortie de la note. De nombreux points interrogent (jury, organisation épreuve 11 : ensemble de docs...). Nous ferons parvenir à la [DGER](#) nos remarques et nos propositions d'amendements.

## Le SNETAP FSU ouvre les débats par la lecture d'un texte introductif (voir document ci dessous)

Nous constatons quelques avancées depuis la dernière CNS : le retour sur la suppression d'heure de vie de classe, retour des [TPE](#) (mais pris sur AP), abandon de l'épreuve anticipée HG en 1ère, abandon de l'EIL management présenté le 5 octobre ?

Nous nous posons la question de la réelle ambition de cette rénovation quand on assiste à une baisse drastique des heures de cours sans compensation avec heures de pluri en [ESC](#)/HG et SES

La simplification annoncée par la DGER n'est pas une réalité : nombre de matières se retrouvent dans 3 voire 4 modules du fait de la pluridisciplinarité (STA, HG, SES, ESC...)

Pour permettre une poursuite d'études, l'importance des matières générales est évidente mais le projet de rénovation prévoit la réduction de 124h du volume des matières M1 à M5

Le cas particulier de l'agro-équipement, qui est relégué en pluri et en EIL mais pour laquelle la réduction horaire est importante (pourquoi suppression en M7 ?), nécessité en M8.

## Au cours des débats le SNETAP relève d'autres points

- les stages collectifs : quelle sera leur déclinaison horaire. Le souhait de la DGER est de calquer le stage santé et développement durable sur le stage de bac pro. Pour le SNETAP ce choix n'est pas pertinent. En effet, la notion de DD est déjà centrale dans le stage territoire, ressources et produits et peut être un thème du stage EIL. Cette proposition de la DGER ne fait que rajouter à la confusion.
- les enseignements facultatifs : quelle est leur réalité quand dans la majorité des [régions](#) elle ne sont pas financées ?
- Les élèves auront-ils réellement le choix de la LV2 dans leur établissement ?
- Alors que cette réforme appliquée dans la voie technologique supprime la notion d'[HNA](#), quel sera le sort des seuils ? Nous rappelons que la question du dédoublement et non du seuil est fondamentale pour les TP, TD (PC, Bio, disciplines technologiques).

## La DGER tente de défendre son projet

La DGER a insisté sur les nouveautés dans cette réforme :

- \* les nouveaux libellés pour les modules, pour les EIL,
- \* la réduction du nombre de matières par module,
- \* le recentrage de la pluridisciplinarité sur les modules M6 à M10 à 3h par semaine,
- \* la mise en place d'un nouvel EIL : « Science et technologies des équipements »,
- \* LV3 facultative,
- \* la création d'un stage éducation santé qui devient Santé et Développement Durable (avec un cadrage identique à celui du bac pro

Sur ces points et le document présenté durant la CNS, une consultation sera organisée du 17 novembre 2011 au 10 février 2012. La DGER rappelle que les organisations syndicales ont été entendues sur certains points et notamment le maintien de l'histoire géographie en épreuve terminale. Elle rappelle également le cadre qui s'impose à savoir les principes de la réforme du lycée : Accompagnement Personnalisé et LV2. Pour permettre leur mise en place il est donc impératif pour elle de trouver des heures (4h par semaine dont une heure ajoutée à l'emploi du temps hebdomadaire des élèves et 3 heures prises sur des matières).

D'autres impératifs s'imposent également : lisibilité, finalité globale, maintien des spécificités. Enfin, ce projet n'est pas finalisé car l'organisation de la pluri n'est pas terminée. C'est un travail encore en cours à l'Inspection.

Il n'est pas prévu que le bac techno donne la capacité à l'installation, comme cela était le cas jusqu'à maintenant.

Enfin il y aura des épreuves de rattrapage en STAV : 2 épreuves parmi les disciplines à l'écrit. La notion de seuils sera maintenue.

La prochaine CNS qui travaillera sur la rénovation du Bac Techno (étude des propositions référentiels, évaluation, répartition pluri et notamment stages collectifs) est prévue le 10 janvier 2012.

Y.VIGNER

Secrétaire régional Pays de Loire

O. BLEUNVEN

Secrétaire Général Adjoint